

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE

Procès-verbal de la session ordinaire du Conseil municipal d'Albertville, tenue le 8 septembre 2014 20h, à l'édifice municipal d'Albertville, à la salle Irénée Charest, sous la présidence du maire, M. Martin Landry.

SONT PRÉSENTS: MESDAMES : EDES BERGER, GÉRALDINE CHRÉTIEN CHARLINE CHABOT

 MONSIEURS : ROGER DURETTE

ABSENT : M. GILLES DEMEULES ET MME GILBERTE POTVIN

AINSI QUE MME VALÉRIE POTVIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE.

Après vérification du quorum et la prière, le maire déclare la session ouverte.

133-09-2014 : ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté.

1. Prière, vérification du quorum et ouverture
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 août et suivi
4. Adoption des factures et transfert budgétaire
5. Demande de dons
6. Dépôt de la correspondance
7. Indicateur de gestion
8. Heures d'ouverture – Poste Canada
9. Chemin double vocation
10. Mandat au Service de génie de la MRC de La Matapédia – Administration de la TECQ 2014-2018
11. Affaires nouvelles
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

134-09-2014 : ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 4 AOÛT 2014

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 4 août 2014.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Concernant la Téléphonie IP, une correspondance a été envoyée à Telus, en copie conforme à la MRC de La Matapédia, mentionnant que la municipalité ne renouvellera pas le contrat qui vient à échéance le 14 octobre 2014. Lors des discussions précédentes, les municipalités ne faisant pas parti de l'indicatif 629-631-330 devaient garder une ligne avec Telus. Par

contre, le problème est maintenant résolu et nous allons pouvoir transférer directement en Téléphonie IP et ne pas garder de ligne avec Telus. Le transfère devrait s'effectuer sous peu.

Lors du Grand Prix cycliste de La Matapédia, les organisateurs ainsi que les coureurs ont été très satisfaits du déroulement de l'évènement ainsi que des parcours. Selon quelques coureurs, le trajet d'Albertville était très difficile compte tenu qu'il se trouvait en fin de parcours.

135-09-2014 : ADOPTION DES FACTURES ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par M. Roger Durette, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement que les comptes suivants soient acceptés et payés.

Acceo Solution inc. (renouv. abonnement logiciel Avantage)	686,40 \$
André Roy Électrique inc. (ampoule pour garage)	38,73 \$
Bergeron Décoration (peinture et pinceau)	60,43 \$
Centre du Camion J.L (entr. Véhicule)	425,73 \$
<i>Controleur Routier (infraction)</i>	130,00 \$
<i>CFER de Bellechasse (acaht ordi biblio)</i>	293,19 \$
Écosite de La Matapédia (voyage bande de patinoire)	196,96 \$
Exploitation Jaffa inc (cueillette août)	947,08 \$
Garage Coop d'Albertville (essence)	256,37 \$
<i>Hydro Québec (électricité)</i>	305,54 \$
Les Éditions juridique FD (renouv. MAJ)	77,70 \$
Les Entreprises L. Michaud (entr. chemin, poussière de pierre)	568,29 \$
<i>Laurent Fillion (creusage de pelle mécanique)</i>	537,51 \$
La Matapédienne (entr. terrain et salle)	67,75 \$
Librairie d'Amqui (fourn. bureau)	85,01 \$
Lorraine Harvey (ménage août, loc. salle)	210,00 \$
<i>Ministre des finances (permis réunion Fête municipale)</i>	84,00 \$
MRC de La Matapédia (quote part, MAJ et dépôt de rôle)	12 370,09 \$
Permaligne (marquage de ligne)	1 751,83 \$
Remise employeur fédéral et provincial (août)	2 857,09 \$
Ressource naturelle et faune (mutation)	4,00 \$
Somavrac (abat-poussière)	7 565,36 \$
<i>Telus</i>	188,86 \$
TOTAL DES COMPTES	29 707,92 \$

Ainsi que les transferts budgétaires suivants :

DE	MONTANT	À	MONTANT
02 11000 241 FSS – Élus municipaux - Législation	200\$	02 11000 221 RRQ Élis municipaux – Législation	200\$
02 11000 454 Service de formation. – Législation	100\$	02 1000 494 Association et abonnement – Législation	100\$

02 14000 670 Bulletin de vote– Greffe	500\$	02 15000 951 02 Q-Part intégration réforme cadastral – Évaluation	500\$
02 32000 635 Abat-poussière- Voirie	417\$	02 32000 453 Service de génie – Voirie	417\$
02 33000 242 FSS – Enl. neige	30\$	02 33000 262 RQAP – Enl. neige	30\$
02 33000 622 01 Sel, calcium contrat hiver – Enl. neige	575\$	02 33000 634 Lubrifiant et huile – Enl. neige	575\$
02 34000 453 Service technique. – Éclair. de rue	56\$	02 34000 411 Expertise génie – Éclair. de rue	56\$
02 35500 521 Contrat de peinture - Circualtion	326\$	02 35500 640 Plaque de rue, signalisation – Circulation	326\$

Je soussignée, certifie que nous avons en mains, les sommes nécessaires pour acquitter ces comptes. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

136-09-2014 : DEMANDE DE DONS

Il est proposé par Mme Edes Berger, secondé par M. Roger Durette et résolu unanimement d'accepter et de payer les demandes de don suivantes:

Les Grands Amis de la Vallée	25\$
Fondation Canadienne du rein	25\$

137-09-2014 : DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

La secrétaire dépose au conseil municipal la correspondance du mois.

138-09-2014 : INDICATEUR DE GESTION

Il est proposé par Mme Edes Berger, appuyé par M. Roger Durette et résolu unanimement d'adopter les indicateurs de gestion qui ont été déposés au conseil.

139-09-2014 : HEURES D'OUVERTURE – POSTE CANADA

Il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Géraldine Chrétien et résolu unanimement de reporter ce point à la prochaine réunion.

140-09-2014 : CHEMIN DOUBLE VOCATION

ATTENDU que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU que les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU que le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont fourni, à la demande de la Municipalité d'Albertville, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre

de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU que la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU que l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours;

Année	Nom chemin	Longueur à compenser	Ressource transportée	Nombre de camions chargés/AN
2014	Chemin Matalik	9.18 Km	Bois	2 604

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de M. Roger Durette, appuyé par Mme Charline Chabot, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité d'Alberville demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné (s) et ce, sur une longueur totale de 9.18 km.

141-09-2014 MANDAT AU SERVICE DE GÉNIE DE LA MRC DE LA MATAPÉDIA – ADMINISTRATION 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité désire percevoir le transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ);

ATTENDU QUE elle doit effectuer les démarches administratives nécessaires au versement des paiements;

ATTENDU QUE la municipalité doit fournir au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation une programmation quinquennale de travaux de voirie;

ATTENDU QUE la municipalité doit fournir au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation un plan d'intervention des réseaux d'aqueduc et d'égout, signé et scellé par un ingénieur;

En conséquence, il est proposé par Mme Charline Chabot, secondé par Mme Edes Berger et résolu unanimement de mandater le service du Génie municipale de la MRC de la Matapédia afin d'effectuer le suivi, la coordination et la préparation de la programmation des travaux pour les années 2014-2018 ainsi que du plan d'intervention des réseaux d'égout de la municipalité ainsi que la voirie.

142-09-2014 : PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions ont été soulevées concernant :

- Demander à la préposée à l'entretien de la salle de laisser un côté de la salle montée (tables et chaises).
- Le comptoir de service serait de mauvaise qualité car il a été brisé par un couvercle chaud.

143-09-2014 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Géraldine Chrétien, secondé par Mme Charline Chabot et résolu unanimement de lever la séance à 20h25min.

Martin Landry, Maire

Valérie Potvin, Directrice-Générale & Secrétaire trésorière